



KPMG Entreprises
Caen-Sud Normandie
Boîte Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair
France



Le Thelemos
12 et 15 quai du Commerce
CP 50203
69336 Lyon Cedex 09
France

Association Adria Normandie

**Rapport des commissaires
aux comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010
Association Adria Normandie
130 rue Louise Michel - 50009 Saint Lô
Ce rapport contient 14 pages
Référence : TC-PP-FD



KPMG Entreprises
Caen-Sud Normandie
Boîte Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair
France



Le Thelemos
12 et 15 quai du Commerce
CP 50203
69336 Lyon Cedex 09
France

Association Adria Normandie

Siège social : 130 rue Louise Michel - 50009 Saint Lô

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Adria Normandie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note III page 6/7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux subventions d'exploitation et autres aides financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Hérouville Saint Clair, le 15 avril 2010

Lyon, le 15 avril 2010

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Oriol



Thierry Champion



Christian Ruysen
Associé

Bilan Actif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 18/04/11

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	168 401	163 348	5 053	4 723
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	168 401	163 348	5 053	4 723
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	24 245		24 245	24 245
Constructions	1 712 799	1 248 244	464 555	501 095
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 115 063	1 822 844	292 219	277 915
Autres immobilisations corporelles	1 181 095	966 205	214 891	233 889
Immobilisations en cours				48 496
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 033 202	4 037 293	995 909	1 085 640
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 302		1 302	1 258
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 595		2 595	3 815
TOTAL immobilisations financières :	3 897		3 897	5 073
ACTIF IMMOBILISE	5 205 501	4 200 642	1 004 859	1 095 436
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	2 595		2 595	
Créances clients et comptes rattachés	1 848 405	160 213	1 688 192	1 423 698
Autres créances	683 821		683 821	515 012
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 534 822	160 213	2 374 609	1 938 710
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	79 408		79 408	465 100
Charges constatées d'avance	41 500		41 500	91 823
TOTAL disponibilités et divers :	120 908		120 908	556 923
ACTIF CIRCULANT	2 655 729	160 213	2 495 516	2 495 633
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	7 861 230	4 360 855	3 500 375	3 591 069

Bilan Passif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 18/04/11

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 448 985	1 398 120
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	94 597	50 865
TOTAL situation nette :	1 543 582	1 448 985
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	454 102	511 352
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 997 684	1 960 337
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	49 187	49 325
AUTRES FONDS PROPRES	49 187	49 325
Provisions pour risques	17 715	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 715	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		150 000
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		150 000
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 656	
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 111	376 351
Dettes fiscales et sociales	983 962	660 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 227	51 066
Autres dettes		2 176
TOTAL dettes diverses :	1 268 300	1 090 512
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	165 833	340 895
DETTES	1 435 790	1 581 408
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 500 375	3 591 069

Compte de Résultat (Première Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/10 au 31/12/10
Edition du 18/04/11

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 783 771		4 783 771	4 549 346
Chiffres d'affaires nets	4 783 771		4 783 771	4 549 346
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			500 133	540 625
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			108 334	97 601
Autres produits			360	91
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 392 597	5 187 663
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 551	1 130
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			465 577	515 702
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 456 829	1 453 954
TOTAL charges externes :			1 923 957	1 970 786
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			226 145	242 072
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 077 702	1 925 315
Charges sociales			811 474	743 423
TOTAL charges de personnel :			2 889 176	2 668 738
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			214 785	217 236
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			19 340	50 110
Dotations aux provisions pour risques et charges			17 715	
TOTAL dotations d'exploitation :			251 840	267 346
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20 142	8 626
CHARGES D'EXPLOITATION			5 311 259	5 157 569
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			81 338	30 094

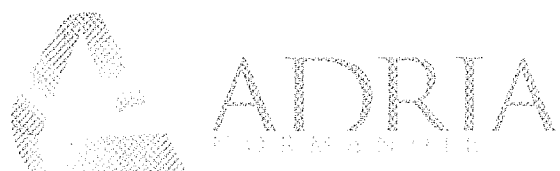
Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/10 au 31/12/10

Edition du 18/04/11

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	81 339	30 094
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	640	10 196
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	640	10 196
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	529	3 421
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	529	3 421
RÉSULTAT FINANCIER	110	6 775
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	81 449	36 869
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 132	1 667
Produits exceptionnels sur opérations en capital	65 747	86 757
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	76 879	88 424
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 305	19 651
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 607	54 646
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	24 912	74 297
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	51 967	14 127
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	10 768	
Impôts sur les bénéfices	28 051	131
TOTAL DES PRODUITS	5 470 116	5 286 283
TOTAL DES CHARGES	5 375 519	5 235 418
BÉNÉFICE OU PERTE	94 597	50 865



SOMMAIRE

I- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

II- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

II.1. Actif

Immobilisations corporelles : principaux investissements
Immobilisations corporelles : amortissements
Produits à recevoir
Trésorerie

II.2. Passif

Fonds associatif
Subventions d'investissement
Autres fonds propres
Provisions
Dettes financières
Charges à payer
Produits constatés d'avance

III- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation
Produits sur exercices antérieurs
Occupation à titre gratuit des locaux de l'établissement de Saint-Lô
Produits exceptionnels

IV- ENGAGEMENTS

Sûretés réelles accordées
Droits individuels à la formation
Indemnités de départ en retraite

V- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

I- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Un rapport de pré-fusion a été signé entre Adria Normandie et l'association Actilaït en octobre 2010.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU BILANII.1. Actif*Immobilisations corporelles : principaux investissements :*

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

- Logiciel : 4 891 €
- Matériel technique (établissement de Villers-Bocage) : 131 152 €
- Matériel informatique (établissement de Villers-Bocage et Saint Lô) : 15 907 €
- Agencements, Installations : 21 930 €

*Immobilisations corporelles : amortissement pour dépréciation :** Principes Généraux

La mise en application du règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et du règlement CRC 204-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs s'est traduite dans les comptes de l'association pour la première fois lors de l'arrêté au 31 déc. 2005.

Les principes généraux et les modalités de mise en place ont été définis notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée réelle d'utilisation des biens,
- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Les actifs par composants concernés sont les constructions ainsi que les agencements et installations des constructions dont les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type de composants	Durée d'amortissement
- Structure (dont honoraires) - Toiture	40 ans
- Menuiserie extérieure	20 ans
- Etanchéité	15 ans
- Plomberie - Chauffage - Climatisation	20 ans
- Aménagements extérieurs: parking, clôture, portail, VRD (Voirie - réseau - divers)	15 ans
- Aménagements intérieurs: menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquette, peinture	10 ans
- Courants forts - courants faibles ; installations électriques, détection incendie - anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, informatique	25 ans

La méthode retenue pour l'approche par composants a été celle de la reconstitution du coût historique amorti (méthode rétrospective) et a entraîné un recalcul des amortissements antérieurs ainsi que des subventions d'investissements et donc un ajustement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2005.

- Les actifs non décomposables concernent les autres postes de l'actif. La mesure de simplification, prévue dans l'avis de juin 2005 du Comité d'urgence du CNC qui permet de continuer de pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine sur leurs durées d'usage sans rechercher ni appliquer les durées d'utilisation est la mesure appliquée :

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
<i>Matériel et Outillage</i>	Linéaire	5 ans
<i>Installations générales</i>	Linéaire	10, 15, 20 et 25 ans
<i>Matériel de transport</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel de bureau</i>	Linéaire	5 et 10 ans

Produits à recevoir :

Objet	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	577 683 €
Autres créances	558 201 €
Disponibilités	
Total	1 135 884

Les produits à recevoir correspondent à :

- Clients factures à établir : 577 683 €
- Subvention Feder à recevoir : 400 000 €
- Autres subventions à recevoir : 155 219 €
- Transfert de charges à recevoir : 2 983 €

II.2. Passif

Fonds associatif :

Pour permettre une meilleure lisibilité des fonds propres de l'association, les fonds reçus des Collectivités territoriales à l'occasion de la fusion des associations, en 1999, les réserves, report à nouveau et résultat de l'exercice antérieur sont portés aux fonds associatifs.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs statutaires	1 398 120 €	50 865 €		1 448 985 €
Report à nouveau				0 €

Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

BIENS SUBVENTIONNES	MONTANT BRUT AU BILAN(en €)		MODE	DUREE
	Au 31.12.2009	Au 31.12.2010		
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	963 173 €	963 173 €	Linéaire	5 ans
Equipements (étab. de Saint-Lô)	124 655 €	124 655 €	Linéaire	5 ans
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	1 488 619 €	1 488 619 €	Linéaire	10, 15, 20 et 40 ans

CUMUL DES SUBVENTIONS RAPPORTEES AU RESULTAT	MONTANT (en €)	
	Au 31.12.2009	Au 31.12.2010
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	905 186 €	929 536 €
Equipements (étab. de Saint-Lô)	121 598 €	121 796 €
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	1 038 311 €	1 071 013 €

Autres fonds propres :

L'association a reçu, en 2005, un acompte de 40 000 € sur une aide à l'innovation OSEO Anvar et le solde de l'aide soit 10 000 € en mars 2007 réglé à l'échéance des travaux.

Le remboursement de l'aide interviendra au plus tard au 28 février de chaque année en fonction d'un pourcentage de produits perçus par l'association lié à ce programme.

Objet	Au 31.12.2009	Remboursement	Au 31.12.2010
Subvention Oseo Anvar	49 325 €	138 €	49 187 €

Provisions pour risques et charges au 31.12.2010 :

Objet	Au 31.12.2009	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Au 31.12.2010
Provisions pour risques	0	17 715 €		17 715 €

Autres dettes au 31.12.2010 (ensemble des établissements) :

OBJET	MONTANT (en €)
Congés à payer et autres charges de personnel	113 768 €
Cotisations sociales correspondantes	54 967 €
Intérêts bancaires courus	0 €
Fournisseurs	62 203 €
Etat	48 796 €

Produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance (165 833 €) sont les quotes parts de subventions perçues pour des prestations non encore réalisées au 31/12/10

III- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT*Subventions d'exploitation et autres aides financières :*

Les subventions d'exploitation et les autres aides financières sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

Pour l'exercice 2010, 500 133 € de subvention d'exploitation ont été attribués. Les autres aides financières sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires de l'association.

Charges sur exceptionnelles : 24 912 €

<i>Objet</i>	
Charges sur exercices antérieurs	7 305 €
Autres charges exceptionnelles	17 607 €

Produits exceptionnels : 76 879 €

<i>Objet</i>	
Produits sur exercices antérieurs	11 132 €
Reprise de subventions d'investissement	57 251 €
Autres produits exceptionnels	8 496 €

Occupation à titre gratuit de locaux appartenant à la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise :

En contrepartie de la mission d'animation et de communication du pôle agroalimentaire régional, la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise met à la disposition de l'association les locaux que cette dernière occupe à Saint-Lô. Cette mise à disposition à titre gracieux peut être estimée à une économie pour l'association de charges de loyers équivalentes à 15 245 €.

IV- ENGAGEMENTS*Droits individuels à la formation au 31.12.2010 (ensemble des établissements) :*

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	1 230 h
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	5 564 h

Indemnités de départ en retraite :

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, compte tenu d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (65 ans dans l'hypothèse actuellement considérée) a été estimé en décembre 2010 à 129 418 €, charges sociales comprises.

Une somme de 38 609 €, au titre de ce fonds collectif d'indemnités de départ en retraite, est placée sur un contrat d'extension capital fin de carrière ainsi qu'une somme de 87 358 €, sur un contrat d'extension de retraite supplémentaire sont confiées à Prédica (Compagnie d'assurance-vie du Crédit Agricole).

V- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

de l'association en application de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Il n'y a pas de rémunérations et avantages en nature pour les trois plus hauts cadres dirigeants (membres du Conseil d'Administration) de l'association au titre de l'exercice 2010.